

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Retiré

AMENDEMENT

N° II-AC490

présenté par

Mme Bourouaha, M. Maillot, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,
 Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot,
 M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	151 400 000	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	151 400 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	151 400 000	151 400 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Éducation nationale souffre 90 % des suppressions de postes publics prévue par le projet de loi de finances pour 2025. 3155 enseignants feront défaut cette année dans le premier degré public.

Alors que le Gouvernement évoque la baisse démographique pour justifier ces coupes sans précédents, le premier degré souffre du manque d'effectifs d'enseignants qui se répercute directement sur l'encadrement des élèves. En 2023, parmi les 22 pays de l'UE membres de l'OCDE, la France présentait la taille moyenne de classe la plus élevée à l'école élémentaire avec 22 élèves.

Cet amendement de repli propose donc le recrutement de 3155 enseignants du premier degré public. En estimant le cout annuel d'un ETP à 48.000, nous chiffrons le cout de création des 3155 postes à 151,4 millions d'euros.

L'action 2 du programme 140 est abondée de 151,4 millions d'euros en AE et CP. Ces crédits sont prélevés hors titre 2 sur l'action 8 du programme 214.